



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## programmes

Question écrite n° 79566

### Texte de la question

M. Michel Vergnier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le contenu annoncé du nouveau programme de sciences économiques et sociales (SES) de seconde. En effet, il semblerait que la plupart des questions de société qui y étaient abordées jusqu'à présent - suppression des questionnements sur l'emploi et le chômage, sur l'investissement, sur les revenus et les inégalités ou encore sur les transformations de la famille - aient été supprimées au profit de questions sur l'épargne, la fixation des prix (y compris du prix d'équilibre) dans une perspective positiviste et monolithique de l'économie. Taire les questions de société, c'est renoncer à la dimension citoyenne que véhiculent tous les enseignements généraux du lycée et c'est faire perdre à l'enseignement des SES ce qui fonde son succès depuis plus de 40 ans. C'est pourquoi il lui demande ce que compte faire le Gouvernement afin que les lycéens puissent toujours disposer des moyens de se repérer dans l'actualité économique et sociale dans laquelle ils baignent à travers les discussions de famille et la télévision.

### Texte de la réponse

Le programme des sciences économiques et sociales (SES) de seconde, comme tous les programmes, a été élaboré par une commission composée d'experts (inspecteurs, professeurs de lycée et universitaires). Ce programme a suivi la procédure institutionnelle habituelle avant d'être publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale (BOEN) du 29 avril 2010 ; il a été mis à la consultation de janvier à mars 2010 sous forme de projet puis réajusté pour tenir compte des observations et des propositions des enseignants et présenté au conseil supérieur de l'éducation le 31 mars 2010, où il a été à nouveau discuté par les représentants des syndicats, des parents d'élèves, des lycéens. Le programme de la classe de seconde en sciences économiques et sociales vise à : « donner à tous les élèves, qu'ils poursuivent ou non leurs études dans les séries économiques et sociales (ES) ou sciences et technologie de la gestion (STG), les éléments de base d'une culture économique et sociologique indispensable à la formation de tout citoyen qui veut comprendre le fonctionnement de l'économie et de la société dans laquelle il vit ; faire acquérir aux élèves quelques notions et raisonnements essentiels en économie et en sociologie dans la perspective d'une poursuite d'études au lycée et, au-delà, dans l'enseignement supérieur, principalement des études en économie et gestion, droit, sciences humaines et sociales... ». Dans le cadre de la réforme du lycée, qui entre en application à la rentrée 2010 en classe de seconde générale et technologique, tous les élèves bénéficieront d'une initiation à l'économie. Ils auront le choix entre deux enseignements d'exploration : « sciences économiques et sociales » et « principes fondamentaux de l'économie et de la gestion » avec la possibilité, s'ils le souhaitent, de suivre ces deux enseignements. Cela doit permettre aux élèves de mieux choisir leur orientation. Les programmes du cycle terminal viendront parachever la formation scientifique des élèves qui auront choisi, en toute connaissance de cause, la filière ES ou STG à la fin de leur année de seconde. C'est pourquoi le programme de SES instaure une spécialisation progressive dans l'acquisition de certaines notions qui ne sont pas pour autant « absentes » en seconde, mais sont « explorées » sous un certain angle pour, dans le cycle terminal, être reprises, élargies dans des problématiques nouvelles et selon les divers modes de raisonnements propres à chaque science (économie, sociologie et

politique). C'est ainsi qu'en seconde, le chômage proposé comme une notion à découvrir fait partie d'un thème « formation et emploi » avec deux questions : le diplôme, un passeport pour l'emploi ? Le chômage : des coûts salariaux trop élevés ou une insuffisance de la demande ? De même, la famille et les inégalités peuvent être abordées, à partir du thème « individus et cultures » par l'enseignant, entièrement libre de sa pédagogie. Le programme de la classe de première ES a été publié cet été. Il a suivi le même cheminement de concertation que celui de la classe de seconde et a reçu un avis favorable du Conseil supérieur de l'éducation le 1er juillet 2010.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Vergnier](#)

**Circonscription :** Creuse (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 79566

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er juin 2010, page 5984

**Réponse publiée le :** 5 octobre 2010, page 10885